

Rapport d'activité

AGCNAM Île-de-France

2024

2025

le **cnam**
Île-de-France

ÉDITO



L'année 2024-2025 aura été, pour le Cnam Île-de-France, une année de **consolidation et d'adaptation** dans un environnement en profonde mutation. Évolutions des dispositifs de financement, transformations des parcours professionnels, exigences accrues des entreprises comme des apprenants : ces défis nous obligent à faire preuve d'agilité, d'innovation et de rigueur.

Fidèle à sa mission de service public, le Cnam Île-de-France a poursuivi son engagement en faveur de la **formation tout au long de la vie**, en proposant des parcours accessibles, modulaires et sécurisés, au service de la montée en compétences et de l'employabilité. Les chiffres présentés dans ce rapport témoignent de cette dynamique : développement soutenu de l'alternance, progression des dispositifs d'accompagnement, vitalité de la VAE et maintien d'une offre de formation diversifiée couvrant les principaux besoins du territoire.

Au-delà des résultats, cette année met en lumière l'engagement quotidien de nos équipes, formateurs, conseillers et partenaires, qui œuvrent avec professionnalisme pour accueillir, orienter et accompagner chaque personne dans la construction de son projet.

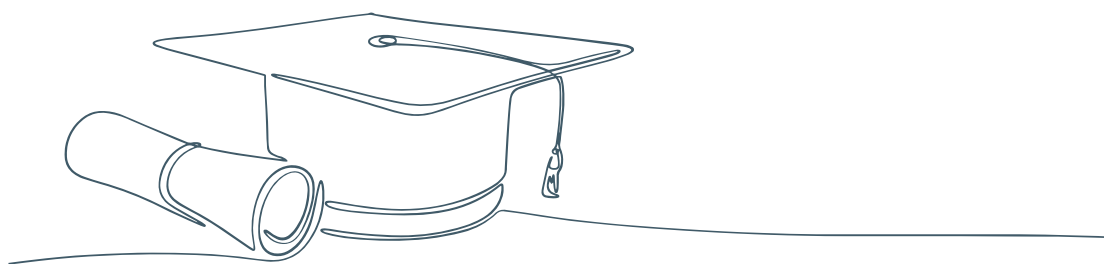
Dans un contexte budgétaire plus contraint, nous avons fait le choix de la **responsabilité**, de la **priorisation** et de la **qualité**, afin de garantir la pérennité de notre action et de préserver ce qui fait l'ADN du Cnam : une formation exigeante, ouverte et socialement utile.



"Je tiens à remercier l'ensemble des collaborateurs et partenaires du Cnam Île-de-France pour leur implication et leur confiance.

Ensemble, nous continuerons à faire du Cnam un acteur majeur du développement des compétences en Île-de-France."

Sylvain Pascal
Directeur



2024-2025

LE CNAM ÎLE DE FRANCE	...	05
PARCOURS INDIVIDUELS	...	12
FORMATIONS EN JOURNÉE	...	16
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	...	22
BILAN SOCIAL ET FINANCIER	...	27

LE CNAM



ÎLE DE FRANCE

LE CNAM : UN ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION DES ADULTES



Créé en 1794, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) occupe une place unique dans l'enseignement supérieur français. Placé sous la responsabilité du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, il est aujourd'hui **le seul établissement public dédié à la formation professionnelle des adultes**. Fidèle à sa vocation d'origine, le Cnam œuvre au service de l'élévation des compétences et de la promotion sociale.

Son action s'organise **autour de trois piliers** :

Cet engagement se traduit par des dispositifs flexibles, accessibles et adaptés au rythme de chacun : salariés, demandeurs d'emploi, étudiants, indépendants ou entreprises.



La formation professionnelle supérieure tout au long de la vie

La recherche technologie et l'innovation

Le partage de la culture scientifique et technique auprès de tous.

LE CNAM ÎLE-DE-FRANCE : UN ACTEUR INCONTOURNABLE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

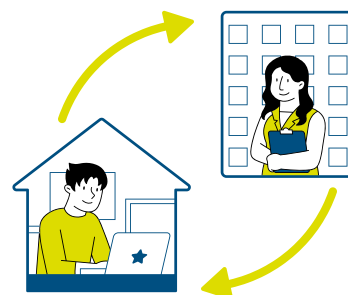
En région francilienne, la mission du Cnam est portée par l'**Association de Gestion du Cnam Île-de-France (AGCNAM ILE DE FRANCE)**. Engagée au service de la promotion sociale, elle facilite l'accès à des formations reconnues et financièrement accessibles, afin d'accompagner les habitants du territoire dans l'évolution de leur carrière.

UNE MISSION CENTRALE : FORMER TOUT AU LONG DE LA VIE

Le Cnam Île-de-France a pour ambition de permettre à chacun, quel que soit son parcours, de **construire, renforcer ou transformer son avenir professionnel**. À travers une offre complète de formations diplômantes ou de montée en compétences, l'établissement s'adresse à toutes les personnes souhaitant :

- **développer de nouvelles compétences ;**
- **acquérir un certificat ou un diplôme professionnel.**

À partir du niveau baccalauréat, les auditeurs peuvent progresser à leur rythme grâce à des **dispositifs pédagogiques variés : cours du soir, enseignement à distance, format hybride ou cours le samedi**. Cette modularité permet d'adapter chaque parcours aux contraintes personnelles et professionnelles de chacun.



UN ÉTABLISSEMENT DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION DES ADULTES



UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE L'ALTERNANCE

Le Cnam Île-de-France poursuit l'élargissement de son offre de formations en alternance en partenariat avec les acteurs éducatifs et économiques régionaux. Ces cursus, inscrits dans l'enseignement supérieur, préparent à des diplômes reconnus du Bac+3 au Bac+5, notamment des Licences, Masters et diplômes d'ingénieur, et répondent aux besoins croissants des entreprises franciliennes en matière de compétences.

DES SOLUTIONS SUR-MESURE POUR LES ENTREPRISES

Pour les organisations du territoire, le Cnam Île-de-France conçoit des formations personnalisées répondant à leurs enjeux stratégiques : montée en compétences des équipes, reconversion, qualification ou performance des métiers. Les entreprises bénéficient ainsi d'une expertise pédagogique reconnue, adossée à l'ensemble de l'offre diplômante du Cnam.



UN ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL COMPLET

Au-delà de la formation, le Cnam Île-de-France met à disposition des salariés et organisations **un accompagnement individuel et spécialisé**, incluant :

Bilans de compétences

Coaching

Outplacement

Bilans de carrière ou
de maintien en emploi

Grâce à une connaissance fine des évolutions du marché du travail, les conseillers du Cnam Île-de-France aident chaque personne à clarifier son projet, sécuriser son parcours et valoriser son potentiel afin de favoriser une insertion ou une évolution professionnelle durable.



IMPLANTATIONS ET CHIFFRES CLÉS 2024-2025

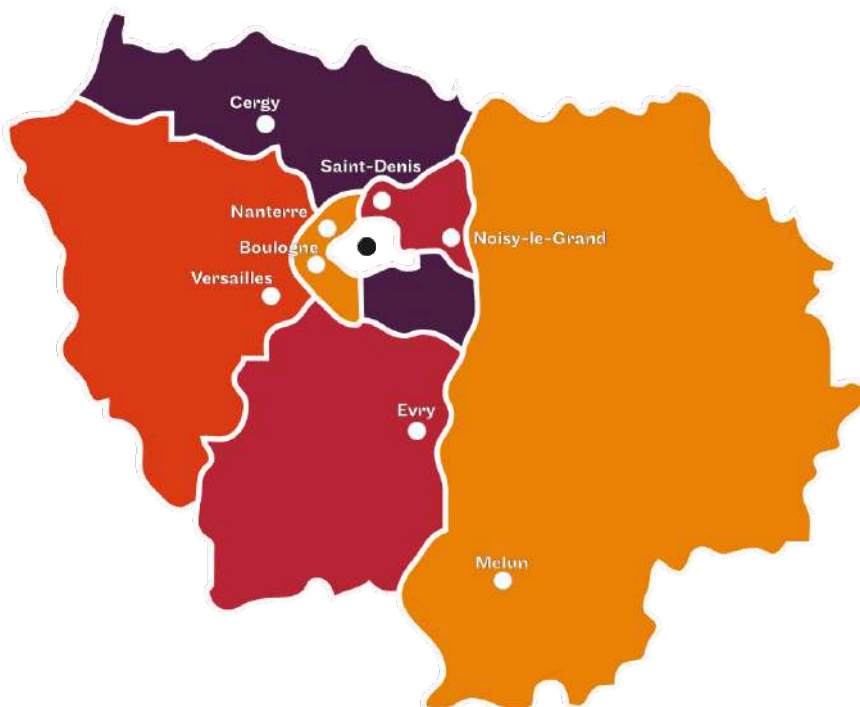
En Île-de-France, 8 lieux d'enseignement répondent aux besoins des franciliens en termes de formations et d'accompagnement professionnel.

PROXIMITÉ

Les centres sont accessibles sur tout le territoire francilien.

ACCESSIBILITÉ

Les centres sont tous desservis par les transports en commun.



PARCOURS INDIVIDUELS

300 diplômes délivrés

1 200 000 heures d'enseignement

3 218 auditeurs formés / accompagnés dans nos centres Île-de-France

6 305 UE dispensées **175** VAE et VAPP

ALTERNANCE

1 857 apprentis formés

34 parcours de formation

SERVICE DÉVELOPPEMENT

1 306 stagiaires en entreprises

179 sessions de formation intra entreprise

186 bilans de compétences



AU TOTAL, CE SONT 6 951* PERSONNES QUI SONT ACCOMPAGNÉES PAR LE CNAM ÎLE-DE-FRANCE TOUTES FORMATIONS OU PRESTATIONS CONFONDUES.



FAITS MARQUANTS



SEPTEMBRE 2024



JOURNÉE INTERNE : RENFORCER LA COHÉSION ET PARTAGER LES PERSPECTIVES

L'ensemble des équipes s'est réuni lors d'une journée interne placée sous le signe du partage et de la cohésion. Après un temps dédié au bilan et à la définition des objectifs, enrichi par une conférence sur la résilience, les collaborateurs ont participé à un déjeuner collectif puis à une activité favorisant l'esprit d'équipe. La journée s'est conclue par un moment convivial autour d'un cocktail.

JOURNÉE PORTES OUVERTES DANS NOS CENTRES



Le 14 septembre 2024, les principaux centres Cnam en Île de France ont accueilli le public à l'occasion d'une Journée Portes Ouvertes. Cet événement a permis aux visiteurs de découvrir l'offre de formation et les dispositifs d'accompagnement (alternance, cours du soir, VAE, bilan de compétences...) ainsi que d'assister à plusieurs conférences thématiques. Les échanges avec nos équipes ont contribué à accompagner les participants dans la construction ou la consolidation de leur projet professionnel.

OCTOBRE 2024



LE CNAM FÊTE 230 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSMISSION

En 2024, le Conservatoire national des arts et métiers a célébré son 230^e anniversaire, soulignant son rôle historique dans la formation professionnelle, la recherche technologique et la diffusion des savoirs scientifiques. À cette occasion, une série d'événements — conférences, tables rondes, débats, expositions et rencontres — a été organisée afin de valoriser son héritage et promouvoir sa vision tournée vers l'avenir.

FÉVRIER 2025



RENCONTRE DES FORMATEURS : PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET COHÉSION PÉDAGOGIQUE

Un événement dédié à nos formateurs a été organisé afin de favoriser les échanges professionnels dans un cadre convivial. La rencontre a débuté par un accueil autour d'un petit-déjeuner, suivi d'une visite du Musée des Arts et Métiers. Un temps d'échange a ensuite permis de partager idées, retours d'expérience et bonnes pratiques, renforçant ainsi la dynamique collaborative.

MARS 2025

LA POIS CHICHES PARTY

Dans le cadre de la structuration de notre démarche RSE, les référents de la structure ont participé à l'atelier Pois Chiches Party, conçu comme un outil collaboratif d'aide à la réflexion stratégique. Cette action a permis de co-construire un plan d'actions concret et aligné avec nos objectifs de responsabilité sociétale. Elle s'inscrit pleinement dans la continuité de notre engagement en faveur du développement durable.



MAI/JUIN 2025



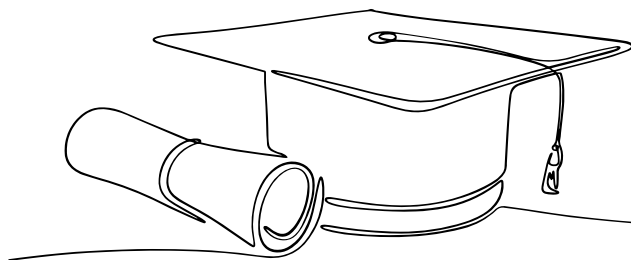
CÉRÉMONIES DE REMISE DE DIPLÔMES : CÉLÉBRER LA RÉUSSITE DE NOS APPRENANTS

À travers trois événements organisés à Noisy (15 mai), Cergy (22 mai), puis à Nanterre (5 juin), nos centres ont mis à l'honneur la réussite de leurs diplômés, issus des parcours en cours du soir, en journée ou en alternance. Ces cérémonies ont constitué des temps forts de l'année, marqués par la fierté, le partage et une forte dimension émotionnelle.

JUILLET 2025

FERMETURE DU CENTRE DE VERSAILLES

En juillet, le centre Cnam de Versailles a cessé ses activités, cette décision difficile fait suite à plusieurs évolutions structurelles et conjoncturelles, notamment le désengagement financier de la Région Île-de-France ces dernières années. Elle marque une étape importante dans la réorganisation territoriale de notre offre de formation. Les équipes se sont mobilisées pour accompagner les publics concernés et assurer la continuité des parcours dans les centres voisins.



PARCOURS

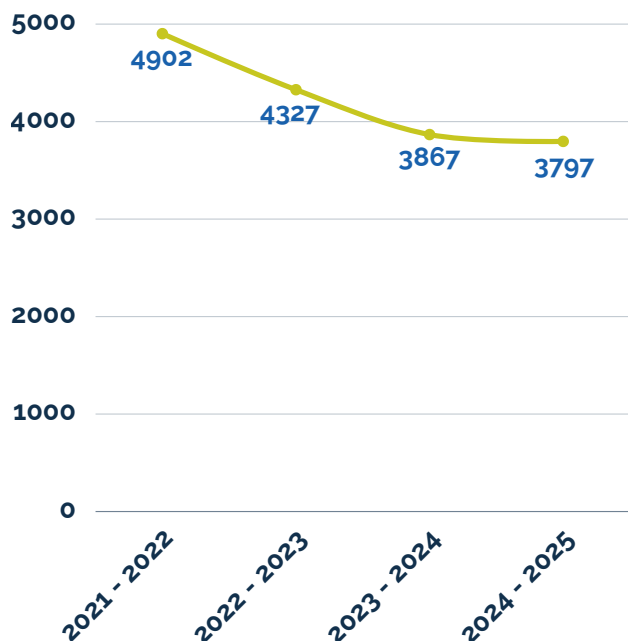


INDIVIDUELS

Évolution des parcours individuels : stabilisation, contraintes de financement et nouveaux besoins d'accompagnement

Une activité plus efficiente qui se stabilise

Auditeurs en centre d'inscription



2024-2025 est la seconde année vécue sans subvention de la région. L'efficacité recherchée sur le cycle précédent est reconduite avec une vigilance accrue sur les volumes d'inscrits par cours (23 inscrits par unité en moyenne contre 19 en 2023-2024). L'engouement pour la formation hors temps de travail ne retrouve pas ses niveaux d'avant COVID, mais les observations faites les années précédentes quant à un aplanissement de la baisse de l'activité se confirment.

Un socle constitué majoritairement des 3èmes années de licences tertiaire et informatique semble s'installer durablement.

La part du distanciel (+ 4% d'inscriptions) croît encore au détriment des formules hybrides qui tendent à disparaître. Bien qu'en recul, le présentiel reste encore actif notamment pour les cours d'Anglais.

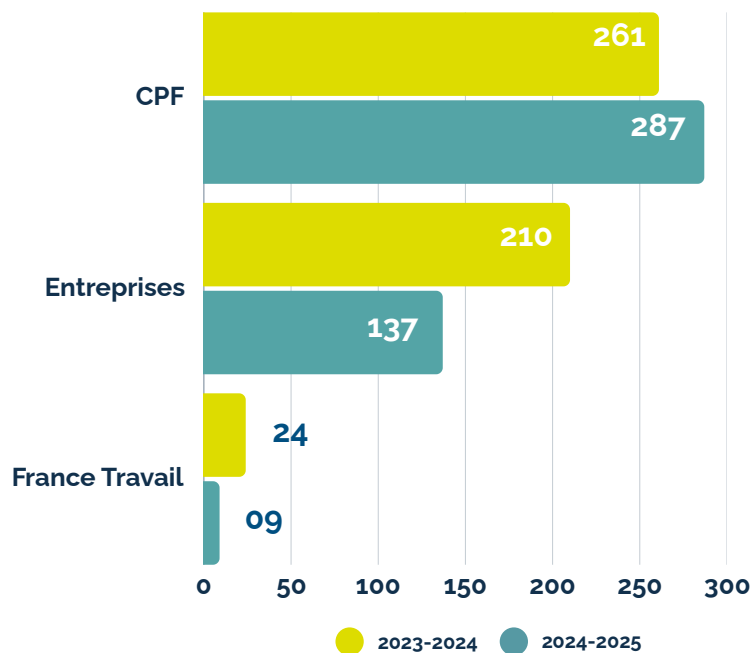
Un désengagement significatif des financements d'entreprise et de France travail

Alors que les financements via le CPF enregistrent une croissance de 10%, ceux issus des entreprises baissent de 35%. France travail, peu sollicité, recule de 63%. L'évolution rapide des contraintes socio-économiques et les baisses de budgets alloués à la formation professionnelle en sont une des principales causes. L'environnement professionnel est en constante mutation, avec des avancées technologiques rapides et des attentes changeantes. Les entreprises ont parfois du mal à aligner leur plan de formation avec les objectifs stratégiques.

De plus, la cohabitation entre le CPF et le financement d'entreprise est peu lisible pour ces dernières.

Le financement des parcours devient donc plus complexe à construire imposant des séquençages autour de blocs de compétences finançables par le CPF, d'unités à la carte finançables individuellement et de devis dédiés aux entreprises ou à d'autres financeurs.

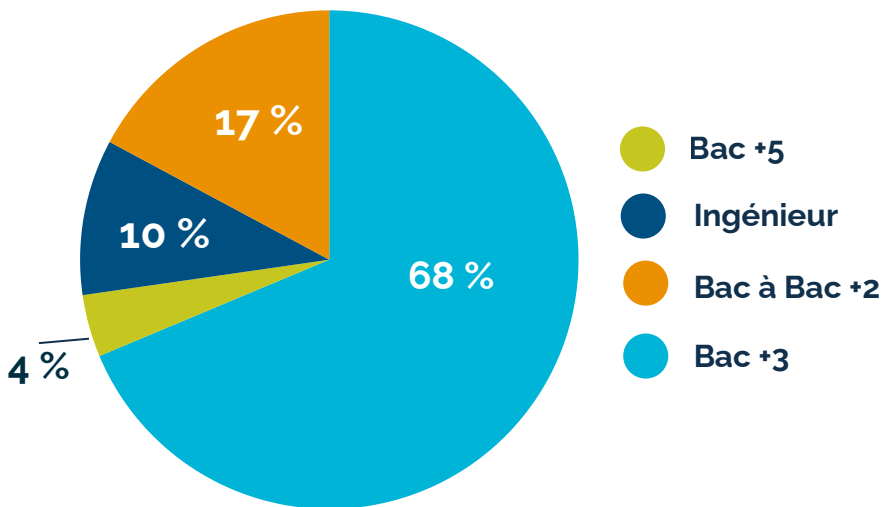
Evolution par type de financement



Des parcours qui s'allongent requérant un nouveau mode d'accompagnement

La licence reste le diplôme le plus décerné en 2024-2025. La moyenne d'apprentissage pour le parcours d'une 3ème année est de 2 ans, rapport d'expérience compris. Cependant, depuis plusieurs années, des parcours plus longs et plus complexes apparaissent. Beaucoup de cursus abandonnés renaissent après plusieurs années de sommeil avec des inscriptions à des UE ou des validations d'acquis ou d'études. Certains d'entre eux rapportent des résultats vieux de plus de dix ans. Dès lors, les règles de compensations disparaissent et l'évolution des référentiels peut amener à des situations plus compliquées questionnant parfois le vieillissement des compétences acquises.

Typologie des diplômes décernés en 2024 - 2025



Les dispositifs d'information et de suivi évoluent donc en conséquence. Il s'agit d'anticiper les difficultés de tout ordre (financement, difficultés d'étude, contraintes socio-professionnelles...) et d'y apporter des solutions comme des réorientations, des nouvelles propositions de financement ou l'acquisition de titres intermédiaires. Les outils s'y adaptent tout comme les dispositifs d'AIOA*.

**AIOA : Accueil, Information, Orientation, Accompagnement.*



VAE : une progression marquée des flux et des besoins d'accompagnement

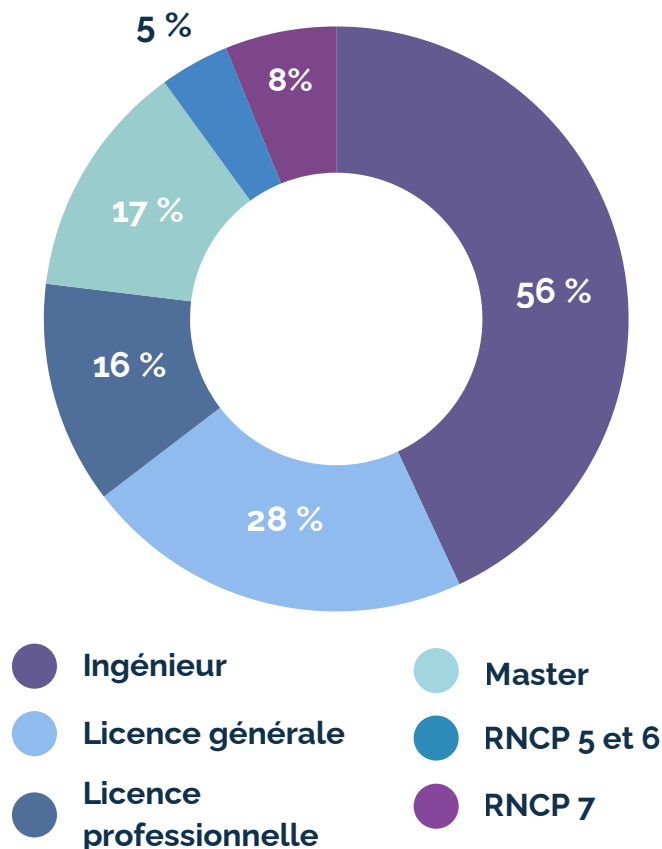
Les flux 2024-2025 croissent sensiblement et se rythment par les informations collectives pilotées intégralement en distanciel. 130 dossiers VAE ont été déposés à la diplomation soit 25% de plus qu'au cycle précédent. Les volumes d'entrée s'engorgent au niveau de la recevabilité qui a dû être renforcée. De la même manière l'équipe de conseillers s'étoffe pour mieux répondre aux demandes.

L'activité sur France VAE reste en sommeil, la plateforme n'ayant pas de budget dédié, se limite à nombre restreint de diplômes hors du champ d'action du Cnam.

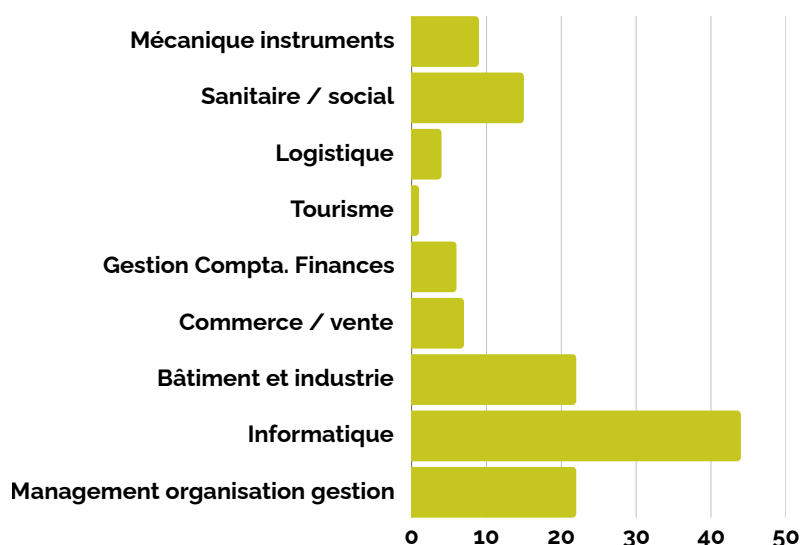
L'activité est toujours financée majoritairement par le CPF (48%) alors que les financements d'entreprise et individuels restent chacun à 26%. De la même manière que sur l'activité HTT, on note un recul visible de l'investissement des entreprises.

Le diplôme d'ingénieur reste le plus couru, particulièrement sur le domaine informatique devant les licences générales.

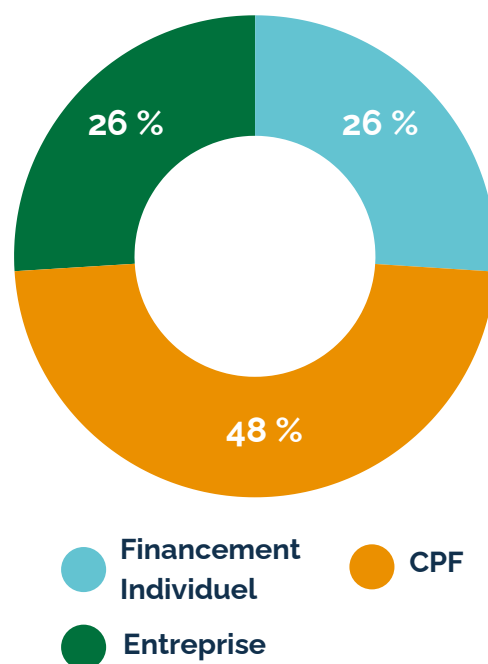
Types de diplômes demandés en VAE



Répartition par domaine



Types de financement



FORMATIONS



EN JOURNÉE

2024-2025 : UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET D'EXPANSION POUR L'ALTERNANCE



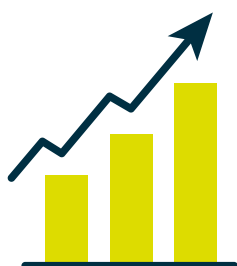
39
établissements
partenaires

1 857
apprentis placés



34
parcours de Bac+3 à
Bac+5

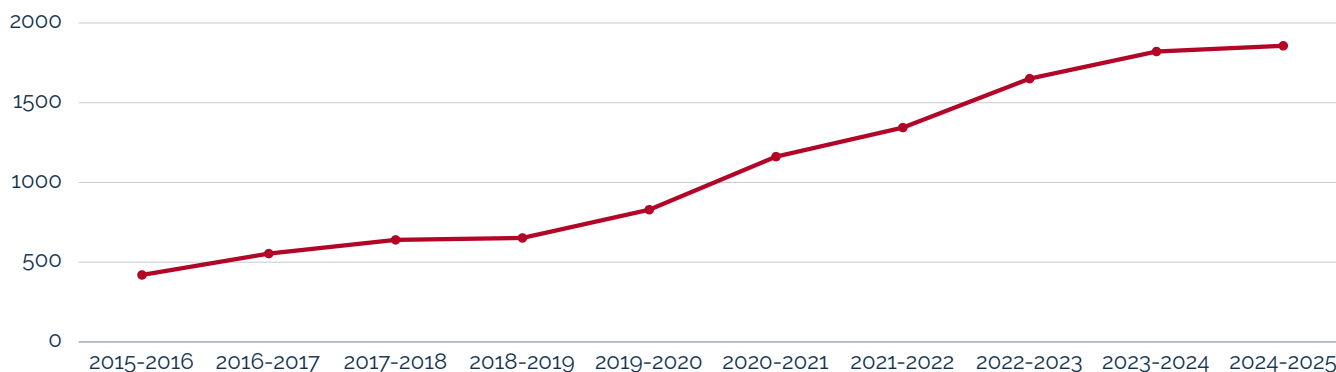
104
classes ouvertes



En 2024-2025, l'activité formations en alternance poursuit sa croissance avec **104 classes ouvertes et 1 857 apprentis placés**. Cette progression confirme l'attractivité de notre offre et notre capacité à accompagner efficacement les besoins en compétences des entreprises. Elle traduit également l'impact de notre stratégie de développement et de structuration de l'alternance, axée sur l'ouverture de nouveaux parcours, le renforcement des partenariats et la sécurisation des parcours apprenants.

Sur les dix dernières années, le nombre d'apprentis a connu une croissance particulièrement soutenue, passant de **420 apprentis en 2015-2016 à 1 857 en 2024-2025, soit une progression de +342 %**.

Evolution du nombre d'apprentis



UNE ÉVOLUTION EN PLUSIEURS PHASES



2015 à 2019

2015 À 2019 : UNE CROISSANCE MODÉRÉE ET RÉGULIÈRE

Le nombre d'apprentis augmente progressivement de **420 à 652 (+55 %)**, témoignant d'un renforcement progressif de l'activité et de l'attractivité de l'alternance.



2019 À 2022 : UNE ACCÉLÉRATION MARQUÉE

Entre 2019 et 2022, le nombre d'apprentis passe de **829 à 1 344 (+62 %)**. Cette dynamique est notamment liée à l'impact de la réforme de l'apprentissage (Loi "Avenir Professionnel") et à l'élargissement de l'offre de formation.



2019 à 2022



Depuis 2022

DEPUIS 2022 : STABILISATION SUR UN HAUT NIVEAU

La croissance se poursuit mais à un rythme plus contenu : **de 1 651 apprentis en 2022-2023 à 1 857 en 2024-2025 (+12 % en 2 ans)**. Cela reflète une maturité du modèle alternance, une structuration solide de l'offre et le maintien d'un haut niveau de performance malgré un contexte concurrentiel accru.

LES PARTENARIATS : ENTRE CONFIANCE ET COMPLÉMENTARITÉ

162 personnes formées



Le Cnam Île-de-France poursuit le développement de son réseau partenarial avec des organismes partageant ses valeurs et ses ambitions. Cette stratégie de coopération permet de renforcer et diversifier l'offre de formation, en proposant des parcours complémentaires adaptés aux besoins des territoires franciliens. Grâce à ces collaborations, nous consolidons notre ancrage régional et enrichissons nos actions au service des publics formés.

L'année 2024-2025 a été marquée par la réalisation des derniers bons de commande liés aux formations financées par le Conseil Régional d'Île-de-France, dans l'objectif de favoriser une insertion professionnelle rapide et durable des demandeurs d'emploi.



Dans le cadre des appels d'offres régionaux, nous avons déployé des actions de formation relevant des dispositifs PRFE (Programme Régional de Formations vers l'Emploi) et PRFT (Programme Régional de Formations Transversales). Cela nous a permis de proposer des parcours de niveau Bac +3 à destination des demandeurs d'emploi sur les thématiques suivantes : informatique, gestion comptable et financière, logistique et pilotage des flux, ainsi qu'une formation en anglais à visée professionnelle.



Collaborations avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France (CMA).

Par ailleurs, nous avons développé des formations autour de l'entrepreneuriat, en partenariat avec plusieurs Chambres des Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France :

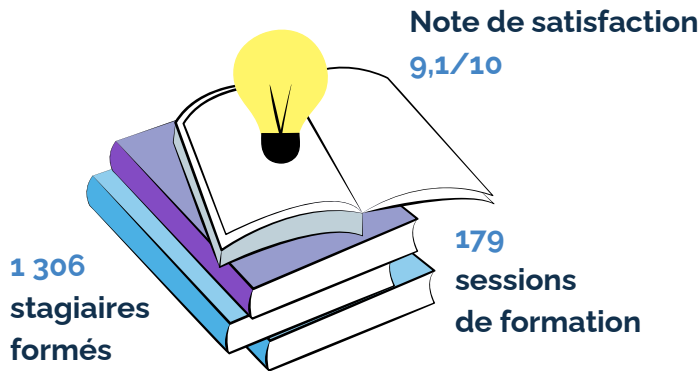
- **Titre RNCP Entrepreneur de la Petite Entreprise (bac +2)**
- **Licence Professionnelle Métiers de l'entrepreneuriat (bac +3).**

Notre partenariat avec Carrefour Proximité

Enfin, dans la continuité des années précédentes, notre partenariat avec **Carrefour Proximité** nous permet de poursuivre la formation et l'accompagnement des salariés souhaitant évoluer vers des fonctions de management en magasin, que ce soit en tant que gérants locataires ou franchisés.



UN ACTEUR STRATÉGIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN ÎLE-DE-FRANCE

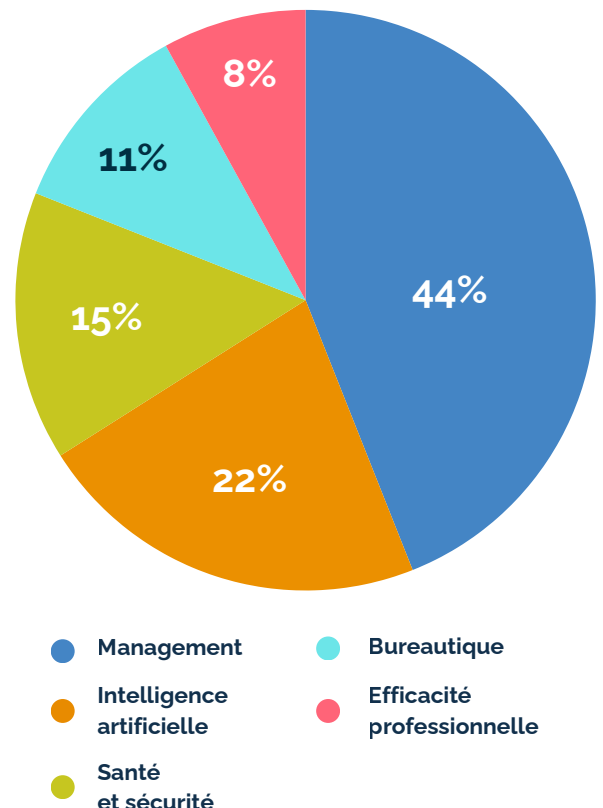


Le service Formations entreprises du Cnam Île-de-France s'impose comme un partenaire de référence pour les organisations franciliennes souhaitant développer les compétences de leurs collaborateurs. Grâce à une offre variée – formations sur mesure, programmes dédiés aux branches professionnelles et solutions digitales innovantes – nous accompagnons les entreprises dans la montée en compétences de leurs équipes.

Notre expertise en conseil et notre accompagnement pédagogique personnalisé nous permettent de proposer des dispositifs adaptés aux enjeux spécifiques de chaque structure. Cet engagement en faveur de la qualité, de l'innovation et de l'efficacité opérationnelle fait du Cnam Île-de-France un véritable allié stratégique pour la formation professionnelle en entreprise.

Top 5 des domaines de formation

Les formations en **Management (44 %)** dominant largement, illustrant le besoin de renforcer les compétences de pilotage et d'encadrement. **L'Intelligence Artificielle (22 %)** progresse fortement, signe d'un intérêt marqué pour l'innovation et la transformation digitale. Les formations en **Santé et sécurité (15 %)** répondent à des enjeux réglementaires et de prévention. **La bureautique (11 %)** reste un socle opérationnel essentiel, tandis que **l'Efficacité professionnelle (8 %)** soutient l'optimisation des performances au quotidien.



ACMS : UN PARCOURS SUR MESURE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Cnam Île-de-France a conçu pour l'ACMS (Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail) un parcours diplômant personnalisé (Diplôme d'établissement Assistant en santé et sécurité au travail) visant à accompagner la montée en compétences de secrétaires médicales vers des fonctions d'assistantes.

Déployée sur 10 mois, la formation combinait 7 unités d'enseignement spécialisées et un projet tutoré, représentant 110 heures en présentiel, avec une approche hautement opérationnelle.

Le dispositif a été une réussite :



de la promotion a obtenu son diplôme



Toutes les participantes ont intégré leurs nouvelles fonctions au sein de l'ACMS



Ce dispositif illustre parfaitement la capacité du Cnam Île-de-France à concevoir des parcours sur mesure répondant aux enjeux de transformation des métiers et d'évolution professionnelle.

ACCOMPAGNEMENT



PROFESSIONNEL

186

Bilans de
Compétences
réalisés

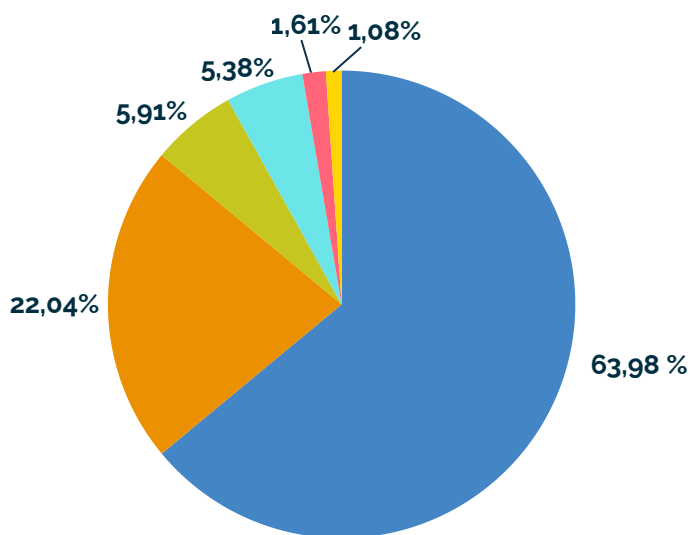
119

Bilans financés
via le CPF

20

Consultants
mobilisés

La répartition du Financement des Bilans de Compétences



- Financement CPF
- Financement employeur
- Financement ANFH
- Financement individuel
- Financement CPF avec abondement France Travail
- Financement OPCO

Le CPF constitue de loin le principal mode de financement, représentant 63,98 % des dossiers. Cela confirme l'autonomie croissante des salariés dans le développement de leurs compétences à travers le dispositif CPF.

Le financement employeur arrive en seconde position (22,04 %), témoignant d'un engagement notable des entreprises dans l'accompagnement des projets professionnels de leurs collaborateurs.



Les autres sources restent marginales :

- **ANFH** : 5,91 %
- **Financement individuel** : 5,38 %, preuve que certains bénéficiaires investissent personnellement dans leur évolution professionnelle.
- **CPF avec abondement France Travail** : 1,61 %, montrant que ce dispositif reste encore peu mobilisé.
- **OPCO** : 1,08 %, utilisation ponctuelle sans être un levier majeur.

Qualité perçue des accompagnements

Les notes de satisfaction Google sont en nette progression sur le centre de Paris, confirmant la qualité et la pertinence de nos accompagnements. Avec **une note globale de 4,8/5**, nos bénéficiaires soulignent notamment la qualité de l'écoute et de l'accompagnement proposé, la personnalisation des bilans et la disponibilité et l'expertise des conseillers.

Cette progression traduit la **confiance croissante des usagers** et vient **renforcer la performance qualitative** déjà observée à travers le fort taux de recours au CPF.

4,8/5

Note globale



Les notes Google



F Fatima Bedahane
4 avis

★★★★★ il y a 5 mois

Je suis très satisfaite de ce bilan de compétences, qui a été à la fois structuré, complet et profondément enrichissant. Il m'a permis de remettre en question certains automatismes, de mieux comprendre mes aspirations et de me sentir beaucoup plus sereine dans mes choix professionnels. J'ai particulièrement apprécié l'accompagnement de ma coach Anne-France, experte, bienveillante et toujours disponible, qui a su me guider avec justesse, me rassurer dans les moments de doute et m'apporter un vrai soutien, y compris sur le plan émotionnel. Un grand merci pour cette belle expérience !



R Rachel L
4 avis

★★★★★ il y a 3 mois

J'ai décidé de faire un bilan de compétences avec le CNAM, et je ne peux que recommander. Le suivi a été d'une très grande qualité et je vois désormais plus clair dans mon avenir professionnel.

Valorisation des actions via témoignage vidéo



La diffusion du premier témoignage vidéo d'une bénéficiaire d'un bilan de compétences sur Instagram et nos autres réseaux sociaux a permis de mettre en lumière l'impact humain et concret de nos accompagnements.

Cette démarche renforce notre visibilité digitale et illustre de manière authentique la valeur ajoutée de nos interventions.



Déploiement de l'outil Transférance



L'outil Transférance, solution innovante, permet l'élaboration de portefeuilles de compétences complets et l'identification de pistes métiers personnalisés. Son utilisation renforce la précision de nos accompagnements et favorise une meilleure projection professionnelle des bénéficiaires.

Focus : Salons et Forums Emploi 2024-2025

Dans le cadre de la promotion locale de nos bilans de compétences, nous avons renforcé notre présence sur le territoire francilien grâce à notre participation à plusieurs salons et forums emploi, notamment à Cergy et Saint-Denis.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de développement partenarial avec les collectivités locales. La nouvelle participation au Forum de l'Emploi de Cergy a particulièrement contribué à accroître notre visibilité et à consolider nos collaborations.



Témoignage Sandie

« Accompagnement professionnel, employabilité et engagement : un an au service des parcours professionnels »

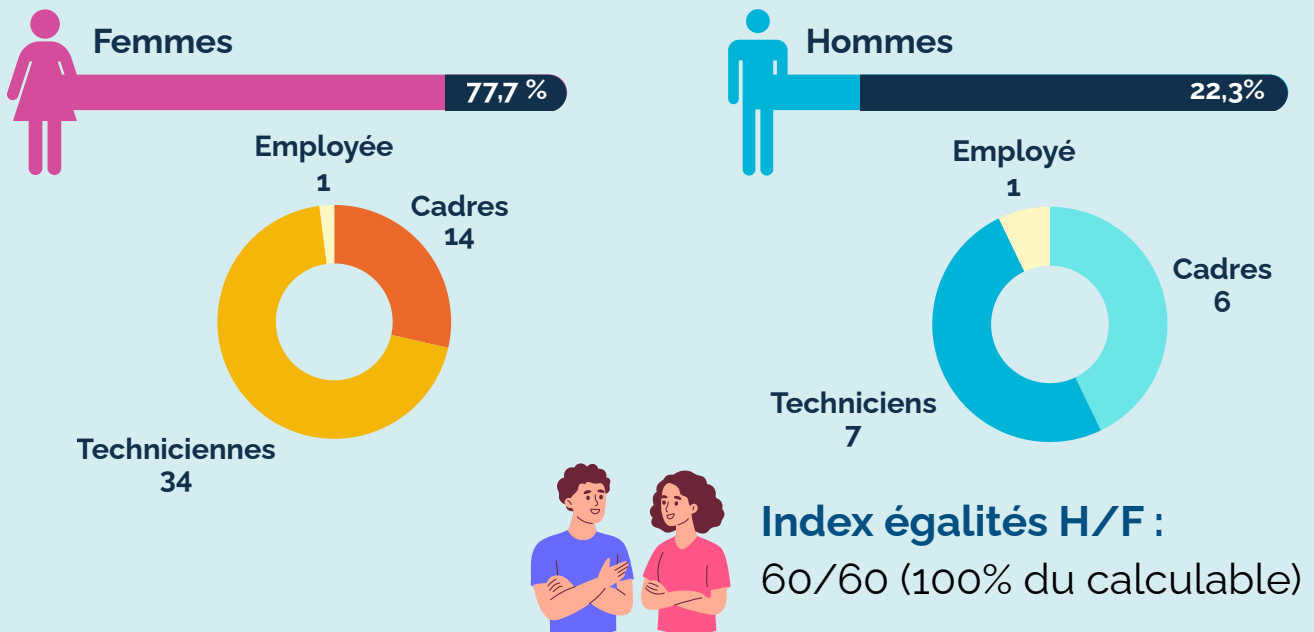


"L'année écoulée a confirmé le rôle essentiel du bilan de compétences comme outil stratégique d'employabilité et d'évolution professionnelle. Le service Accompagnement Professionnel du CNAM Île de France a accompagné des publics très variés : salariés du privé, agents publics, indépendants, mais aussi des demandeurs d'emploi ou des salariés en arrêt maladie longue durée. Nos bilans favorisent des projets professionnels réalistes et réalisables, une meilleure connaissance de soi, et une employabilité renforcée. Nos bénéficiaires ont ainsi pu engager des formations ciblées, des mobilités internes ou des reconversions réussies. La qualité de nos prestations est en lien direct avec notre équipe de consultants qualifiés issus d'horizons variés – ressources humaines, psychologie du travail, management, coaches. Cette pluralité de parcours permet d'offrir à chaque personne un accompagnement véritablement sur mesure. Cette année encore, la qualité de notre accompagnement repose avant tout sur l'engagement et le professionnalisme de notre équipe de consultants. Sans oublier l'expertise de notre équipe administrative pour les montages financiers et le suivi des dossiers. Le bilan de compétences demeure, plus que jamais, un levier essentiel de développement, d'employabilité et d'épanouissement professionnel. Le CNAM Île de France s'attache à en faire un outil toujours plus accessible et impactant pour l'employabilité de tous."

LES SALARIÉS PERMANENTS



RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR CLASSIFICATION



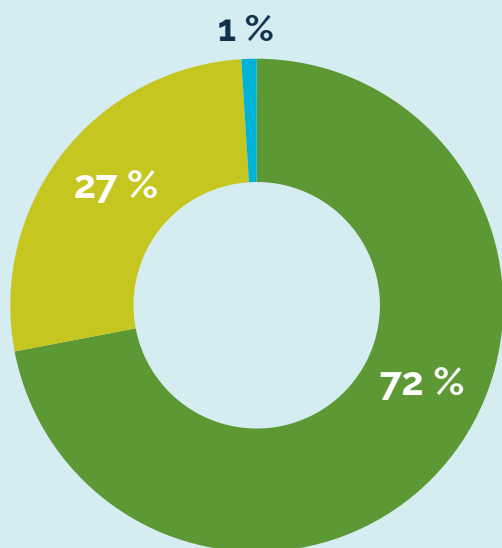
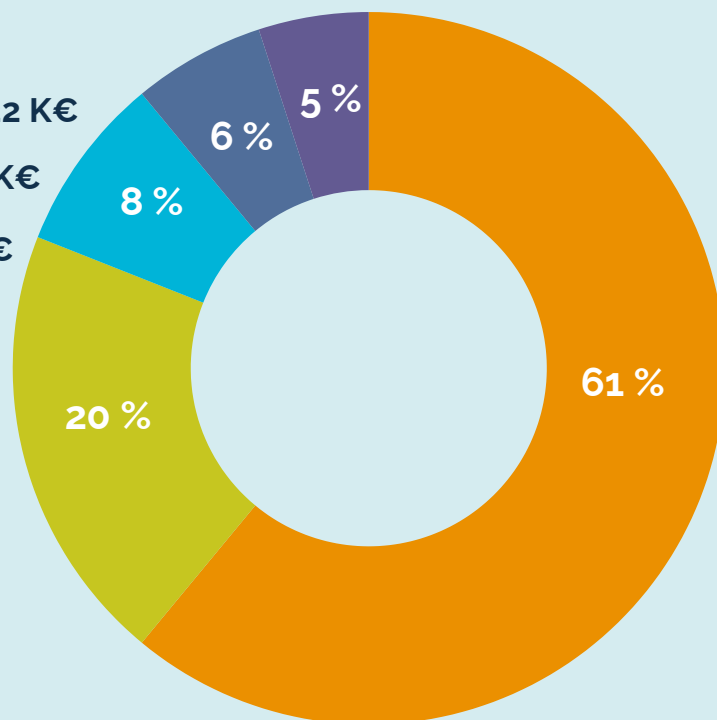
LES ENSEIGNANTS





RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ (EN K€)

- Alternance : 4 722 K€
- Parcours individuels : 1 548 K€
- Formations aux entreprises : 594 K€
- Partenariats : 497 K€
- Accompagnement professionnel : 419 K€



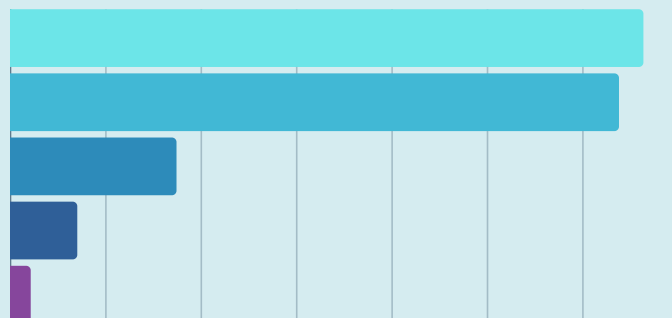
Répartition par financeur HTT - FOAD - VAE

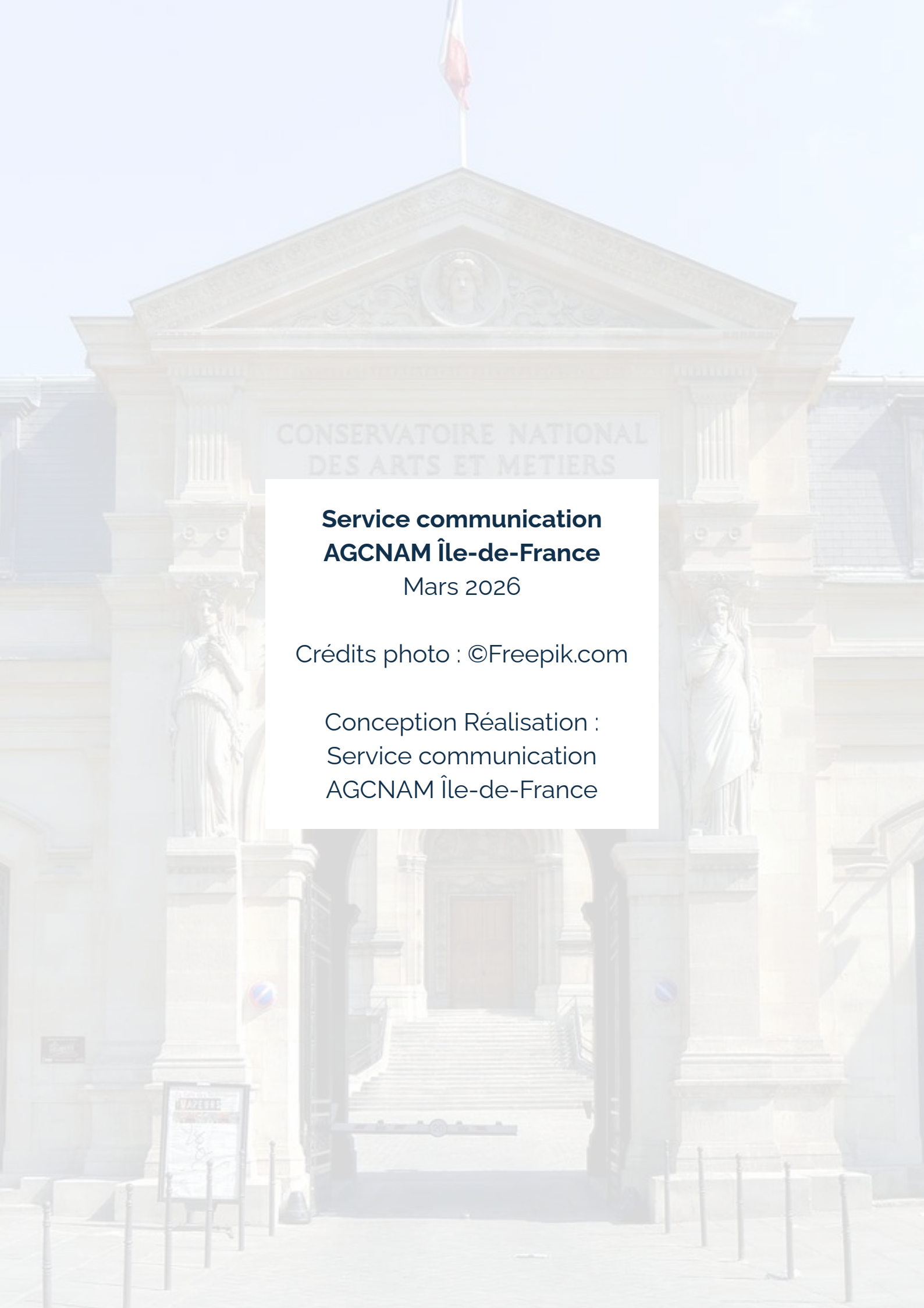
- Particuliers : 1 115 K€
- Entreprises OPCO : 424 K€
- Fonds publics : 9 K€



RÉPARTITION DES DÉPENSES

- Enseignement : 3 317 K€
- Personnel permanent : 3 189 K€
- Autres charges de fonctionnement : 870 K€
- Location bureaux : 350 K€
- Communication : 106 K€





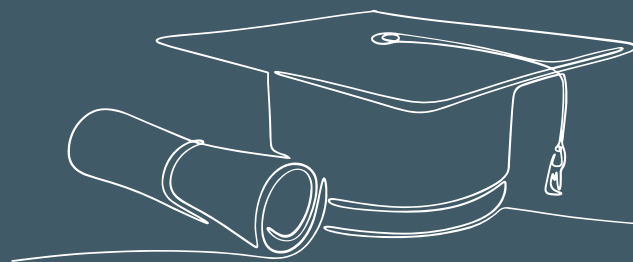
CONSERVATOIRE NATIONAL
DES ARTS ET METIERS

**Service communication
AGCNAM Île-de-France**

Mars 2026

Crédits photo : ©Freepik.com

Conception Réalisation :
Service communication
AGCNAM Île-de-France



Siège administratif

9 cour des Petites Ecuries

75010 Paris

01 44 78 60 50

www.cnam-idf.fr

le **cnam**
Île-de-France